

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **1^{ère} Micro Ardennes –**

Grade : **5B**

Dates complètes : **du 13/10/2018 au 14/10/2018**

Lieu : **Lac des Vieilles Forges (08)**

Autorité Organisatrice : **Club de voile des Vieilles Forges Charleville Mézières**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux,
la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

Application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux répondant à la jauge de la classe Micro

3.2.1 Les bateaux et leur équipages peuvent se pré-inscrire sur le site du club www.cvvfcm.fr, dans la section « régata ».

3.2.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire ou valider leur pré-inscription en complétant le formulaire remis à l'accueil le 13/10/2018.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile 2018 valide portant la mention **COMPETITION** ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile **en compétition** datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **25€ par bateau.**

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date le 13/10/2018 de 10 h à 13h.

5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
13/10/2018	14h00	Toutes
14/10/2018	10h 30	Toutes

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

5.5 Sandwichs et boissons en vente au club pendant les deux jours.

Un repas des équipages buffet traiteur est prévu le samedi soir au club au tarif de 16 € par personne, hors boissons. Confirmation des inscriptions le samedi avant midi.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- [affichées selon la Prescription Fédérale]

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : construits ou « raid »

7.2 L'emplacement de la zone de course comprend tout le plan d'eau.

8. CLASSEMENT

8.1 [2] courses devront être validées pour valider la compétition.

9. PLACE AU PONTON OU AU MOUILLAGE

Renseignements à la confirmation d'inscription.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Trophées aux premiers de chaque catégorie micro.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. ARRIVÉE AU CLUB

Le club de voile sera ouvert à partir de 10h00 le samedi matin. Vous pouvez également déposer votre bateau le weekend précédant la régata ou encore arriver la veille de la régata en le précisant dans le formulaire de pré-inscription en ligne ou en prévenant les responsables du club à l'adresse mail à contact@cvvfc.fr .

15. HEBERGEMENT ET RESTAURATION

15.1 Le club de voile sera ouvert à partir de 10h00 le samedi matin. L'hébergement sous tente est autorisé dans le parc à bateau du club durant le weekend de la régates. Plusieurs chambres d'hôtes se trouvent dans les villes et villages autour du lac des Vieilles Forges.

- Gîtes Conseil Départemental des Ardennes : 6 personnes (salle de bains, cuisine) ~ 220 € le weekend (03.24.40.81.11 – reservation-vieillesforges@cd08.fr) à 500 mètre du club.
- Chambre d'hôte « La Ferme du Pont de Aulnes » : Chambre 2 lits + petit déjeuner ~ 70 €/nuit, à 3 minute en voiture du club.
- Airbnb : 5 personnes - Village de Renwez (5-10 min du club) – 75 €/nuit - [Lien](#)
- Airbnb : 3 personnes - Village des Vieilles Forges (1 min du club) – 65 €/nuit - [Lien](#)
- Hotel « Le Wigwam » : 31 Rue gambetta, à Revin (15 min du club) : 03 24 40 11 80
- Hotel « Le Francois 1^{er} » : 44 Quai Camille Desmoulins, à Revin (15 min du club) 60-90€/nuit : 03 24 40 15 88
- Hotel du Commerce : Place Aristide Briand, Rocroi (15 min du club) : 09 86 44 79 25
- Hotel « L'étoile de Marie » : 15 Place d'Armes, Rocroi (15 min du club) : 06 42 28 45 59
- Gîtes « Chez Catherine et Fanfan » : 3 personnes – 2051-3052 Le Grand Hongreaux, Rocroi (15 min du club) : 03 24 53 06 62

15.2 Le club propose des sandwiches ainsi que des boissons en vente au club house durant le weekend de la régates. Les tarifs seront affichés sur place. Le règlement des consommations se fait uniquement en espèces. Un « Carrefour Market » avec un distributeur de billet se situe à l'entrée du village de Renwez, à 5-10 minutes en voiture du lac. Celui-ci est ouvert le samedi et le dimanche matin.

16. STATIONNEMENT DU BATEAU POUR LA PROCHAINE ÉTAPE DU TDF MICRO

La prochaine et dernière étape du Tour de France Micro 2018 se déroulera au Lac de la Plate Taille (SNEH) les 20 et 21 octobre en Belgique, une semaine après la Micro Ardennes. Le SNEH se trouve à une heure de route du lac des Vieilles Forges. Le CVVFCM vous offre la possibilité de stationner votre bateau la semaine dans son parc la semaine entre les deux régates, il vous suffira de l'indiquer dans le formulaire de pré-inscription en ligne ou bien sur place.

17. ACCÈS AU CLUB

17.1 Le CVVFCM est répertorié sur Google ainsi que sur Plan (Apple).

17.2 Depuis le 23 juillet 2018, la nouvelle autoroute A304 est en service dans les Ardennes. Cette nouvelle autoroute vous permet le contournement de l'agglomération de Charleville-Mézières et vous offre un itinéraire plus rapide vers le site des Vieilles Forges et gain de temps si vous venez de Reims ou du Grand Est.



18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : contact@cvvfc.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

[FACEBOOK](#) – [YOUTUBE](#) - [INSTAGRAM](#)

